

Présents :

- Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, CALLEIA Aude, MUDRY BONAN Marie, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane
- Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, COURRIER Fabien, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian.

Le Maire, Jean-Claude MORAND présente le compte-rendu de la dernière réunion et demande s'il y a des remarques. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour et demande de rajouter des décisions modificatives pour le budget, demandées par la Préfecture. Cela ne remet en aucun cas l'équilibre budgétaire. Ce ne sont que des changements d'affectation. Demande acceptée.

Erika ROSSET est nommée secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h05.

1) CONSTITUTION DES COMMISSIONS :

Le conseil municipal est libre de créer des commissions municipales dans les domaines de son choix (finances, personnel, bâtiments et travaux, culture, sports...)

Le nombre des commissions « d'instruction » est libre.

Les commissions peuvent être permanentes (pour toute la durée du mandat) ou temporaires (limitées à l'étude d'un seul dossier).

Elles sont convoquées par le maire qui les préside de droit. (Extrait art. L.2121-22 CGCT)

➤ IMPOTS

- Composition :
VAUTHAY Eliane
BOINNARD Nadine
BOYAT Sylvie
CALLEIA Aude
ROSSET Mickaël
BOINNARD MORALLET Laurence
- Sylvie BOYAT précise que les réunions ont généralement lieu les après-midis.

➤ EAU/ASSAINISSEMENT/INCENDIE/STEP DU BIOT

- Composition :
MUDRY BONAN Marie
VAUTHAY Michaël
VULLIEZ Christian
BENOIT Stéphane
- EAU :
 - Le Maire rappelle que la gestion de l'eau est une compétence propre de la commune.
 - Le Maire explique qu'un dossier sur une nouvelle ressource en eau au Meney est en cours afin de consolider notre alimentation. Le dossier est actuellement prêt administrativement et techniquement (environ 40 000 Euros de travaux ont été réalisés pour le comptage du débit de la source). Ce dossier va devoir être déposé dans les instances pour obtenir le droit de dérivation.
 - A moyen terme, perspective de relier les réseaux de Seytroux à Saint Jean d'Aulps ou Le Biot voire La Baume.
 - Le maire expose au conseil le problème de fuite rencontré depuis plusieurs mois. Après une recherche de fuite avec le service des eaux de Morzine qui n'a rien donné. Nous avons découvert de l'eau qui sortait au

droit du regard d'assainissement vers la Salle d'Animation. Cette fuite est due à une pièce installée en 2018 près de la salle des fêtes (Pièce à analyser).

- ASSAINISSEMENT :

Le Maire explique que la compétence assainissement n'a pas été transférée à la C.C.H.C et que si la loi ne change pas ce transfert aura lieu en 2026 (comme pour l'eau).

- Step du Biot :

- Le Maire explique au conseil que la commune a investi à hauteur de 37% (300 000.00 €uros) dans le bâtiment et les installations de la Step. Investissement remboursé sous forme d'un prêt sur 22 ans et d'un montant d'annuité de 13 636.00 €uros
- Christian VULLIEZ demande si l'investissement de départ correspond aux « parts » que possède la commune dans la Step. Le Maire répond que cette répartition a été calculée en fonction des abonnés actuels + les futures constructions du PLUi-H
- Le Maire explique que les gros travaux concernant les réseaux d'assainissement ont déjà été effectués à Seytroux, toutes les antennes en assainissement sont faites.

➤ BAUX COMMERCIAUX / RELATIONS GERANTS HALTE DU MOULIN et AIRE DE LOISIR

Composition : ROSSET Erika
ROSSET Mickaël
BOINNARD Nadine

➤ DECHETS/ ELECTRIFICATION / COMMISSION INTERCOMMUNALITE

- Composition : ROSSET Erika
- La compétence appartient à l'intercommunalité pour les décisions à prendre mais que chaque commune a pour rôle de faire remonter les besoins/idées etc.
- Le Maire explique qu'il y a un représentant par Commune auprès de l'intercommunalité.

➤ FORETS / COURS D'EAU / SENTIERS / JOURNEE ENVIRONNEMENT

- Composition : BAUD Jérôme
MENOUD Florian
VAUTHAY Michaël
BOINNARD MORALLET Laurence
MUDRY BONAN Marie
VULLIEZ Christian
- Le Maire explique que la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est de la compétence de l'intercommunalité. Le Maire rappelle que les élus doivent faire remonter les problèmes à la C.C.H.C

➤ BATIMENTS /INFRASTRUCTURES / SALLE D'ANIMATION / GESTION DES GITES COMMUNAUX / CHAPELLE DE ST MARTIN

- Composition : ROSSET Mickaël
COURRIER Fabien
VAUTHAY Eliane
BENOIT Stéphane
CALLEIA Aude
- Mickaël ROSSET explique au Conseil Municipal avoir fait le point avec Éric DUPONT, ancien adjoint en charge des bâtiments, sur les points de contrôle à observer concernant les bâtiments.
- Le Maire explique que les bâtiments communaux sont au nombre de 10 auquel s'ajoute le garage communal.
- Le Maire précise qu'il convient d'ajouter aux bâtiments la Chapelle de Saint-Martin car il apparaît qu'il pleut à l'intérieur.
- Concernant les travaux, le Maire rappelle qu'il convient de programmer de manière régulière afin de ne pas déstabiliser le budget communal et ainsi permettre un roulement des différents travaux (entretien, construction etc.).
- Le Maire précise que le rôle de la commission est d'évaluer les travaux à anticiper et à budgéter avant de proposer des devis lors du débat sur le budget.

➤ VOIERIE / MATERIEL / PONTS

- Composition : BAUD Jérôme
 BENOIT Stéphane
 VAUTHAY Michaël
- Le Maire rappelle que la voirie est une compétence de l'intercommunalité, mais qu'il appartient au Conseil Municipal de faire un état des lieux et de prioriser les travaux.
- La prochaine question sera le remplacement de la chargeuse. Christian VULLIEZ demande ce qui ressort des différents véhicules dans les communes voisines. Le maire répond que cela dépend dans chaque commune de la largeur des routes, des places de retournement, des kilomètres de voirie, des chauffeurs etc..
- Le Maire précise que concernant les ponts, il a été fait un recensement par la D.D.T « Subdivision territoriale du Chablais. Deux devis sont en étude, un pour le pont des Meuniers et un pour le pont des Granges.

➤ URBANISME

- Composition : BOYAT Sylvie
 BOINNARD MORALLET Laurence
 BOINNARD Nadine
 ROSSET Mickaël
 ROSSET Erika
 VULLIEZ Christian
 VAUTHAY Eliane
- Le Maire explique la fréquence des réunions de la commission.

➤ ECOLE / CANTINE / CONSEIL D'ECOLE

- Composition : BOYAT Sylvie
 CALLEIA Aude
 ROSSET Mickaël
- Sylvie BOYAT évoque la modification du mode de règlement de la cantine par les parents.

➤ CCAS / AFFAIRES SOCIALES

- Composition : BOINNARD Nadine
 VAUTHAY Eliane
 BENOIT Stéphane
 BOINNARD MORALLET Laurence

➤ POLITEIA / INFORMATIONS / SITE INTERNET / BIBLIOTHEQUE / INFORMATIQUE

- Composition : BOYAT Sylvie
 COURRIER Fabien
 BOINNARD Nadine
 - Christian VULLIEZ demande s'il ne serait pas possible que ENEDIS informe des coupures électriques via POLITEIA : Sylvie BOYAT répond que cela n'est pas possible mais quand l'information arrive en Mairie, elle est diffusée sur le site, le panneau et l'application Politéia.
 - Il est évoqué les problèmes de coupures d'électricité intervenues récemment. Le Maire précise que notre réseau communal est fiable mais qu'ENEDIS va fournir un relevé permettant de visualiser le nombre de coupures.
 - Mickaël ROSSET suggère que les contrats téléphoniques soient gérés par cette commission davantage que la commission Bâtiments.
- Il n'est pas pris de décision sur ce point.

➤ OUVERTURE DES PLIS / APPELS D'OFFRES

- Composition : Titulaires : BOYAT Sylvie
 COURRIER Fabien
 VAUTHAY Michaël
- Suppléants : MENOUD Florian
 ROSSET Mickaël
 VAUTHAY Eliane
- Stéphane BENOIT demande quels seront les prochains dossiers à venir : Le Maire répond que les prochains appels d'offres seront les travaux concernant le prélèvement d'eau et l'achat d'un nouvel engin.

➤ CIMETIERE

- Composition : VAUTHAY Eliane
BOYAT Sylvie
BOINNARD MORALLET Laurence
- Le Maire évoque le nécessité de faire établir un plan clair du cimetière.
- Nadine BOINNARD précise que la commune peut faire usage d'un logiciel « cimetière ».
- Il faudra établir un budget (régie recette) pour intégrer également les columbariums et les nouveaux caveaux.
- Le Maire précise que le cimetière est actuellement en bon état car un certain nombre de travaux ont déjà été réalisés.

➤ DELEGUE DEFENSE : ROSSET Mickaël

➤ DELEGUE SYANE : MORAND Jean-Claude

➤ COMITE RIVIERES, DRANSE et EST LEMANIQUE

- Titulaire : MORAND Jean-Claude
- Suppléant :
- Le Maire explique le principe des contrats « Rivières » en vallée d'Aulps et des 3 tranches de travaux : La Vignette - Le Vernay Bron - Les Dérêches. Il est ensuite prévu de faire des aménagements sur le Nant de Seytroux. Nous en sommes actuellement à la première phase.
- Le montant des travaux s'élève à 1 800 000.00 € pour les 3 phases.
- Le Maire précise que la commission se réunie environ une fois par mois.

➤ CULTURE / PATRIMOINE

- Laurence BOINNARD propose la création d'une commission culture et patrimoine, ce qui est accepté par le conseil à l'unanimité.
- Composition : BOINNARD MORALLET Laurence
MUDRY BONAN Marie

2) LES DELEGATIONS

- Le Maire explique le fonctionnement des délégations de signature pour toutes les décisions à prendre ou presque.
- Le Maire fait lecture de la proposition de délibération qui est proposée à l'assemblée.
- Il est procédé au vote :
POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3) LES DELIBERATIONS

➤ L'Association foncière pastorale - demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhône Alpes

- Le Maire expose au conseil l'idée de création d'une association foncière pastorale pour l'aide à la gestion de nos alpages. Cela permettra une gestion mutualisée des surfaces pastorales. Il s'agit d'une association de propriétaires.
- Le Maire présente le plan de financement et explique que la commune a pu bénéficier de l'ancien programme et que si le projet abouti il sera financé à 100%.
- La commune a écrit aux différentes montagnes pour qu'une réunion puisse se tenir afin d'expliquer le fonctionnement et l'intérêt de cette association.
- Le Programme est financé à 50% via une subvention de la région AURA et à 50% (3145 €) via une subvention du FEADER (3145 €).
- Le Maire propose au conseil la réalisation d'une étude d'un montant de 6290.00 €.
- Il est procédé au vote :
POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➤ RTE - Servitude d'utilité publique

- Le Maire expose les travaux actuels sur les lignes haute tension. Un pylône doit être remonté et la ligne déplacée.
- La commune a sollicité une indemnité auprès de RTE pour la perte de valeur du bois du fait d'une nouvelle emprise sur la propriété de la commune. RTE propose une indemnité de 11 871 €.
- Le Maire sollicite l'accord du conseil pour signer la convention avec RTE.
- Il est procédé au vote :
POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➤ Décisions de modifications d'affectation de certaines sommes dans le budget

- Le Maire expose au conseil la demande de la Préfecture pour la modification de l'affectation de certaines lignes du budget

BUDGET COMMUNE

Les 50 000.00 euros affectés au chapitre 040 du budget primitif doivent par décision modificative être affectés au chapitre 024.

BUDGET EAU

Les 132 119.95 euros affectés au chapitre 10 du budget primitif doivent par décision modificative être affectés au chapitre 021.

- Il est procédé au vote :
POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➤ Mise en place du prélèvement automatique pour le règlement de la cantine

- Sylvie BOYAT explique au conseil les atouts de la mise en place du prélèvement automatique pour le règlement par les parents des enfants qui vont à la cantine.
- Il est procédé au vote :
POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➤ Achat matériel informatique école

- Monsieur le Maire explique que, dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, le ministère lance un nouvel appel à projets d'équipement numérique des écoles qui introduit l'idée, suite au rapport de la Cour des comptes, de pouvoir valoriser par une labellisation "École numérique 2020".
- Sylvie BOYAT explique au conseil que le choix du matériel est en cours en partenariat avec Nicolas Gurret, directeur de l'école.
- Le Coût se situerait entre 9 000 et 10 000 euros et bénéficierait d'une subvention de 50%.
- Il est procédé au vote :
POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➤ Départ de Sylvie Daux / embauche

- Le Maire expose le départ de l'employée communale Sylvie Daux et la réorganisation pour la prochaine rentrée avec la classe supplémentaire
- Le Maire propose un appel à candidatures pour le recrutement sur un poste d'environ 862 heures par année.
- Il est procédé au vote :
POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➤ La Halte du Moulin

- Suite au confinement demandé par l'Etat, la SARL « 3 Meuniers » a dû fermer et nous avait demandé la suspension du loyer du commerce. Nous avons répondu favorablement en accord avec la trésorerie de Saint Jean d'Aulps. A ce jour, l'activité a repris mais il sera très difficile financièrement pour les gérants de prendre en compte les loyers.
- Afin que le commerce puisse continuer à fonctionner avec les gérants actuels, le Maire propose d'annuler les loyers de mars, avril, mai. Le Maire rappelle que le loyer de l'appartement a été payé normalement.
- Il est procédé au vote :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4) **URBANISME**

Sylvie BOYAT expose les diverses demandes :

Identification		Section et Numéro	Avis
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	CUa.074.271.20.B0008 11 Juin 2020 NOVALPS 2880 Route de Malaliutaz Vente POATE/RABAU LT	A 1891 A 1895 A 1896 A 1897 A 2373 A 2927	Favorable en respectant les informations données
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	PC 074.271.20.B0001 05/05/2020 RABAU LT 2880 Route de Malaliutaz Réaménagement de la grange	A 1891 A 1895 A 1896 A 1897 A 2373 A 2927	Favorable en respectant les informations données
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	PC 074.271.16.B0006M01 09/06/2020 BOINNARD Alexandre 929 Route du Crêt Extension maison d'habitation	A 2500 A 3010 A 2499	Favorable en respectant les informations données
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	PC 074.271.12.B0008M02 28/05/2020 MAGNIN Clément 1178 Route de la Tassonnière Création d'un garage enterré et d'une terrasse au-dessus	B 2514 B 2519	Favorable en respectant les informations données

Prochain conseil municipal : vendredi 26 juin 2020 à 20h
 La réunion est clôturée à Minuit.